

Préavis municipal n° 16/2021

Demande de crédit pour la remise en état des installations techniques

Rapport de la Commission des finances

Au Conseil général, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

La Commission des finances composée de MM. BONNY Alexandre, BONNY Jean-Luc, DURUZ Olivier, GUT-LACÔTE Marcel et LÜTHI Roland s'est réunie afin d'examiner le présent préavis. Elle a également rencontré la Municipalité accompagnée de son boursier M. ROTZETTER.

Ce préavis a été déposé par souci de transparence en ce qui concerne les dégâts et les coûts causés par la crue et les inondations de cet été. La Municipalité n'a pas d'autre choix que de faire les travaux de remise en état des installations techniques, tout en sachant que le remboursement par les assurances va prendre plusieurs semaines, voire plusieurs mois. À ce jour, notre boursier attend toujours une réponse de ces dernières.

Dès lors, elle soumet au Conseil général cette demande de crédit d'un montant de CHF 136'000.- qui lui permettra de réaliser ces travaux au plus vite. Cette opération n'aura en principe aucun effet puisque les assurances devraient rembourser ce montant. D'autre part, l'emprunt ne sera pas nécessaire, la trésorerie communale pouvant couvrir ce montant.

Profitons de relever ici que notre commune est assurée pour ce genre d'évènement par une assurance technique en plus de l'ECA (Établissement Cantonal d'Assurance) et que la situation de cet été n'avait jamais été atteinte depuis la fin de la deuxième correction des eaux du Jura en 1973.

Au vu de ce qui précède, La Commission des finances vous demande, à l'unanimité, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, d'accepter le préavis n° 16/2021 tel que présenté.

Chevroux, le 13 décembre 2021

Pour la Commission des finances, O. Duruz, rapporteur

La Commission :



BONNY Alexandre

BONNY Jean-Luc



DURUZ Olivier



GUT-LACÔTE Marcel



LÜTHI Roland